



## COMMUNIQUÉ

**Le Gouvernement de la République Gabonaise informe l'opinion nationale et internationale que le Gabon mettra en œuvre un programme économique de croissance, avec l'appui du Fonds Monétaire International (FMI), dans l'intérêt macroéconomique de la sous-région CEMAC et pour répondre aux ambitions de développement économique et social du pays.**

La République Gabonaise tient à exprimer sa reconnaissance au Fonds Monétaire International, à la Banque Mondiale, à l'ensemble des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux pour leur appui constant aux efforts de développement économique et social du Gabon.

Une délégation conduite par Monsieur Abebe Aemro Selassie, Directeur du Département Afrique du FMI, a été reçue en audience, le 5 novembre 2025, par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA. Les échanges ont porté notamment sur la vision de développement du Gabon, axée sur le renforcement de la gouvernance, la promotion de la transparence dans la gestion des ressources publiques et l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette rencontre a marqué l'engagement des autorités gabonaises en faveur d'une coopération forte et durable avec le FMI.

Conformément aux hautes orientations fixées par le Président de la République, les discussions techniques et institutionnelles entre le Fonds monétaire international et la République Gabonaise se sont renforcées et se poursuivent activement sous la conduite du Ministre de l'Économie, des finances, de la Dette, et des participations, chargé de la lutte contre la vie chère.

Par ailleurs, le Gabon en ligne avec la politique macroéconomique de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), tout en appelant à une démarche collective et concertée à l'échelle communautaire, s'attèlera à une harmonisation budgétaire soutenable et conforme aux directives sous-régionales.

La République Gabonaise demeure pleinement engagée pour la mise en œuvre effective dudit programme de croissance, conformément aux procédures du FMI, dans un esprit de responsabilité, de transparence et de coopération, au service de la stabilité macroéconomique et du développement du pays.

Fait à Libreville, le 21 janvier 2026

Le Ministre

Thierry MINKO

